



SECTION  
DE LA  
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

Formation Spécialisée du 7/11/2023

## Les Ambitions de la Silicon Valley avec un budget DGFIP...

En préambule, FO DGFIP a dénoncé dans sa liminaire une DGFIP qui va droit dans le mur, avec des agents fatigués et désabusés, à qui on en demande toujours plus sans jamais rien donner.

FO DGFIP a aussi dénoncé les restructurations incessantes en Moselle depuis plusieurs années, et une année 2024 qui s'annonce compliquée sur les sites de Metz.

[LIMINAIRE FO](#)

### GRUPE DE TRAVAIL DU 20/10/2023 PRÉALABLE A LA FORMATION SPÉCIALISÉE

#### La sécurité des agents

*Ce sujet avait été mis à l'ordre du jour du GT à la demande de FO.*

En effet, le constat suivant avait été fait : suite à la mise en place du plan VIGIPIRATE « Urgence Attentats », rien n'a changé à part... les nouvelles affiches !

La sécurité des agents, quels qu'ils soient, doit être assurée, peu importent les moyens mis en place.

La direction nous confirme que la sécurité est une priorité absolue.

Oui mais...

\* **Les permanenciers** : depuis la mise en place des permanences dans les collectivités, aucune mesure n'a été prise pour assurer la sécurité

des agents. En effet, certains agents se retrouvent parfois seuls dans leur permanence. Elles ont lieu dans des bureaux d'une mairie, d'une communauté de commune, parfois dans une médiathèque, voire dans un bureau isolé de tout. Les permanenciers se retrouvent souvent seuls, parfois au-delà des heures d'ouverture où ils peuvent avoir affaire à des usagers agressifs.

Les boutons d'appels installés (quand il y en a) n'ont jamais été testés : il se trouve qu'ils ne sonnent la plupart du temps... nulle part !

La direction se dit attentive à ces questions, en particulier pour les travailleurs isolés. Nous en attendons des actes concrets, et pas seulement de beaux discours.

La direction dit avoir sensibilisé les collectivités sur ce sujet.

Mais les collectivités n'ont-elles pas d'autres chats à fouetter que d'assurer la sécurité des permanenciers de la DGFIP ?

\* **Les agents nomades** : il est de plus en plus compliqué de réserver un véhicule de service pour exercer les missions du contrôle fiscal. Entre une voiture qui ne peut rouler sur autoroute (!), une autre en panne, une autre électrique avec une trop faible autonomie, une autre accaparée par les services de direction, les agents sont obligés d'utiliser leur véhicule personnel.

Le problème : leur plaque d'immatriculation est facilement repérable par les usagers, et peut les exposer à d'éventuelles représailles.

Alors même que depuis l'année dernière, et le drame qui a frappé la DGFIP et les services du contrôle fiscal, et alors même que la Direction Générale avait promis des moyens pour sécuriser les agents, la direction locale en est encore aujourd'hui à se poser des questions sur la sécurité (téléphone avec bouton d'urgence ? Anonymisation des plaques d'immatriculation ?), et n'a toujours pas étudié la faisabilité de louer un véhicule, ni de recenser les besoins en termes d'appareils de sécurité !

Attend-elle un nouveau drame, ici ou ailleurs, pour réagir plutôt qu'agir ? Il nous a été répondu que le risque zéro n'existe pas. Certes, pour autant, il convient de minimiser au maximum ce risque.

### **La Trésorerie Amendes (TAM)**

Située à la cité administrative, elle-même gérée par les services de la préfecture, la réception du public à la TAM pose question depuis plus de deux ans. En effet, les usagers sont amenés à traverser les couloirs, et potentiellement se promener dans toute la cité pour accéder à la TAM .

Le préfet avait décidé dès 2021 de mettre en place un système de contrôle d'identité à l'accueil, pour savoir en temps réel qui entrait dans la cité. Problème : les agents d'accueil de la cité (qui sont des agents DGFIP) ne sont pas des vigiles, et n'ont pas vocation à demander des pièces d'identité ni gérer la circulation. Un projet de sécurisation de la TAM était également en cours à cette époque.

*Voir compte-rendu FO du 18/10/2021 dans les questions diverses [ICI](#)*

Ces deux projets avaient été mis de côté depuis cette date, et voilà qu'ils resurgissent des tiroirs fin 2023 !

Même demande du préfet, même problématique...

Le projet de sécurisation de la TAM reprend du service, avec les mêmes problématiques d'organisation, de gestion des flux des usagers et des personnels. La suite au prochain épisode, mais quand ?

Pour rappel, il y a plus d'une décennie, lorsque la Direction d'alors avait décidé d'installer la TAM au sous-sol de la Cité Administrative, les représentants FO avaient déjà soulevé ces

problèmes, à l'époque balayés d'un revers de main. Il aura fallu plus de 10 ans et une succession de directeurs pour que l'administration admette que ce que nous dénonçons à l'époque allait s'avérer juste. Non seulement ce choix était peu judicieux, mais en plus il aurait fallu dès le départ prévoir un accès direct à la TAM.

### **Le ménage sur le site Clercs... et ailleurs !**

La problématique ménage est récurrente, à tel point que les agents n'osent plus rien mettre dans le registre hygiène et sécurité, car la réponse est toujours la même : un point sera fait avec le prestataire !

FO DGFIP Moselle a dénoncé les limites des marchés passés avec de grosses structures de ménage : des personnels sous-payés, et donc difficile à trouver. Des heures de ménage réduites pour toujours plus de surfaces à nettoyer. Des personnels non remplacés pendant leurs congés. Et une entreprise de nettoyage pour laquelle il est moins onéreux de payer des pénalités de marché que d'embaucher du personnel...

La DGFIP y gagnerait en qualité en embauchant du personnel en direct. Certes, pour cela, il faudrait aussi du personnel pour gérer le personnel... et la DGFIP n'en a plus les moyens !

Le serpent qui se mord la queue en somme !

### **LE BUDGET**

L'achat de matériel ergonomique a été voté, et fait suite au recensement qui a été fait auprès des agents :

- 160 porte-documents
  - 240 lampes de bureau
  - 190 supports PC portables
- Pour un total de 26 301 €.

L'achat de 390 coussins d'assises dynamiques sera fait dès réception des crédits 2024.

### **LES QUESTIONS DIVERSES**

#### **- The re-FLE-FLE-FLE-FLE-FLEX...**

Le sujet du Flex-bureau dans le bâtiment Clercs a été traité par la direction en questions diverses alors que FO l'avait demandé en point à l'ordre du jour. Cela n'est pas anecdotique,

bien au contraire, car inscrire un point en questions diverses évite à la direction de fournir le moindre document aux organisations syndicales représentatives, et nous ne pouvons préparer cette question qu'avec les éléments que nous allons nous-même glaner. Cela permet aussi de ne pas trop s'engager sur des propositions, et de les faire varier en fonction des événements...

Mais cela renforce notre détermination à comprendre ce qui se trame en toile de fonds.

Et nous avons été pour le moins servis !

D'emblée le directeur a pris la parole pour expliquer qu'à l'heure actuelle, le projet n'en était qu'au stade de l'étude, que le FLEX n'est ni un dogme, ni l'objectif final. Il a précisé que la situation actuelle n'était plus celle de septembre.

En effet, se posait une problématique de surface au 4<sup>e</sup> étage car deux bureaux de BDV étaient au centre d'une étude avec la DIRCOFI, pour devenir un espace mutualisé. La Direction a bien confirmé que les deux possibilités restaient possibles (bureau fixe et flex) et que toutes les propositions seraient étudiées.

L'étude porte sur la façon de travailler la plus adaptée possible... La densification du bâtiment Clercs est toute relative : le SDE, avec 20 agents, part. Le PRS, avec 15 agents, rentre. Mais le PRS va grossir, et occupera le double d'espace qu'il occupe actuellement. Une brigade fraude est envisagée, mais pas encore dimensionnée. La demande de création du directeur ainsi que le dimensionnement de cette brigade fraude est en cours d'étude à la DG. Mais il faut leur prévoir un espace quand même.

(En formule mathématique (simple) cela donne :  $-20 + 15 + x + y = z$  ).

Le positionnement des services n'est pas adapté, car souvent sur plusieurs étages (à qui la faute ?). La direction a fait une demande de budget, mais ce qui est sûr c'est que ce ne sera pas comme ce qui a été présenté à la DIE. Le FLEX n'est pas une fin en soi, la DG demande à la direction d'examiner ces points : si cela apporte une plus-value, ce sera fait. Le questionnement n'est pas le même selon le service dans lequel on travaille (BDV, BCR ou PCR). La direction en est au stade de l'expression des

besoins, le budget arrivera après. Il faut avancer pas à pas, car les questions, et donc les réponses, évoluent. Tout doit être stabilisé fin novembre. Question budget, ceux-ci seront scindés : budget pour l'isolation thermique, budget accueil, budget mobilier.

Les acteurs sociaux ont été associés au projet : une réunion a été organisée à leur égard (sans les agents, ni les chefs de services), et certains points comme l'aménagement du travail ont été soulevés. Le constat est fait par les acteurs sociaux que les agents sont associés à la réflexion, et que le collectif de travail sera maintenu.

### **Commentaires FO :**

Si nous avons des questions en entrant à cette réunion, nous en avons encore plus en sortant... Mais peut-être que notre capacité de compréhension est plus réduite que celle de la direction, ceci expliquant cela...

Donc, la réunion secrète et subite de cet été avec les chefs de service, la réunion des agents à la CCI, la visite d'une délégation à Bercy, les belles photos de la DIE sur Ulysse, les groupes de travail qui sont actifs depuis octobre... mais pour quel objectif alors ?

On fera du Flex ou pas, on n'a pas de budget, on crée une 4<sup>ème</sup> brigade ou pas.

Finalement, on ne sait pas ce qu'on va faire, mais on y travaille avec vigueur et enthousiasme ! Et en plus, le budget est illimité, puisqu'on n'en a pas encore, et qu'il sera établi en fonction des demandes des agents !

Concernant l'ergonome qui devait intervenir en particulier sur cette partie, il se transforme finalement plutôt en « spécialiste de l'aménagement intérieur » de l'UGAP

Mais que se cache-t-il derrière tout ça ?

**La réorganisation de l'accueil** du SIP fusionné de Metz : une restitution des travaux du pôle ergonomie va être faite le 16/11. Plusieurs scénarii sont envisagés (et notamment l'utilisation de la cour intérieure qui serait peut-être abritée).

Pour l'accueil téléphonique, des locaux adaptés seront mis en place avec une isolation phonique, des espaces adaptés, des cloisonnements et des équipements. La qualité de travail est un sujet important pour la direction, et va concerner tous les agents du SIP fusionné avec l'implantation de 8 postes téléphoniques.

### **Commentaires FO :**

Comme il ne faut pas croire tout ce que disent les journaux (voir RL du 31/10/2024), tout ça sera opérationnel au 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Nous admirons encore une fois l'optimisme affiché : une fusion loin d'être finalisée et acceptée (en tout cas par les agents), un SIP qui sera de toute façon en sous-effectif (mais quel service n'est pas dans ce cas à la DGFIP ?), des boxes d'accueil qu'il faudra bien remplir, et des travaux qui ne sont pas encore commandés, ni finalisés, du moins c'est ce qu'on veut bien nous faire croire. Sans compter une TOIP qui doit être mise en place on ne sait quand, avec encore des travaux, et des ergonomes dont on espère qu'ils vont enfin aller au bout de leurs conclusions.

Peut-on encore y croire ?

### **- Parking pour les agents du futur SGC de Metz**

La création du SGC de Metz et la fermeture des trésoreries de proximité vont faire venir travailler de nombreux agents à Metz. Depuis le début du lancement du NRP, que ce soit de l'ancien ou de l'actuel directeur, la promesse leur avait été faite qu'ils pourraient bénéficier d'un abonnement au parking République par le biais de l'Association de Gestion des Parkings, et donc à un tarif subventionné. Or, à la date de cette formation spécialisée, ils n'avaient toujours pas de nouvelles...

Et à la DGFIP : pas de nouvelles, mauvaises nouvelles.

A la question posée par FO : les agents qui le souhaitent auront-ils tous une place de stationnement au tarif DDFIP ? La direction nous a répondu : on fera tout pour ça, mais nous ne sommes pas maîtres de l'Association de Gestion, et nous ne pouvons intervenir...

Ou comment renvoyer la patate chaude quand on ne veut pas se mouiller !

Depuis cette date, les agents ont reçu la confirmation que le nombre de places serait inférieur aux demandes...

Et comment va-t-on choisir les agents qui y auront droit ? A la courte paille ? Marque du véhicule ? Grade ? Couleur de cheveux ?

Si ça ne donnait pas envie de pleurer, on en rirait presque !

Voilà un SGC qui démarre plutôt mal, alors que ces questions matérielles n'auraient jamais dû se poser.

Mais qui sait, peut-être que les agents auront une belle surprise pour Noël, après tout, pourquoi donc sont-ils si pressés de tout savoir si tôt ?

### **- La prime GMBI**

Les agents concernés toucheront-ils bien la prime GMBI ?

La direction locale n'est pas maîtresse de la sélection, c'est le CSRH qui gère la liste des bénéficiaires par requettage du fichier national.

Bizarrement, le doute s'installe en nous.

Nous demandons à revoir l'exactitude du versement de cette prime après le 31/12/2023.



**C'EST VOUS  
POUR VOUS  
QU'ON SE BAT !**